

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de
l'alimentation

Arrêté

portant nomination au conseil d'orientation et de la formation de la spécialité anatomie pathologique vétérinaire

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-65 ;

Vu le décret n° 2020-1520 du 3 décembre 2020 relatif à l'enseignement vétérinaire, notamment son article 8 ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2014 relatif aux formations conduisant aux diplômes nationaux de spécialisation vétérinaire ;

Vu l'avis du conseil national de la spécialisation vétérinaire en date du 10 novembre 2020 ;

Sur proposition du Conseil d'orientation et de la formation de la spécialité concernée,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'orientation et de formation de la spécialité anatomie pathologique vétérinaire.

1° en qualité d'enseignants-chercheurs :

M. Abadie (Jérôme) ;

Mme Belluco (Sara) ;

Mme Raymond-Letron (Isabelle) ;

M. Reyes-Gomez (Edouard).

2° en qualité de personnalités qualifiées :

Mme Bernex (Florence) ;

M. Chanut (Franck) ;

M. Dagher (Elie) ;

Mme Laprie (Caroline).

Article 2

Les intéressés sont nommés pour un mandat de trois ans.

Article 3

La Directrice générale de l'enseignement et de la recherche est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation..

Fait le 15 février 2021

Le ministre l'agriculture et de l'alimentation

Pour le ministre et par délégation :

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,



Valérie BADUEL